

Accidents de culture & de surface

Dry-Patches - Dessiccations - (Feutrages) - Black-Layer
Brûlures - Phytotoxicité

PLACE SUR FONDS MUTUALISES – CODE STAGE 12066

Dates : 12 & 13 Janvier 2012

Durée : 14 h

Lieu : Paris (Porte d'Italie)

Nombre de places :

20

Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscription **complets** parvenus à l'AGREF (cachet de la poste).

Conditions d'inscription :

- ✓ **Un golf ne pourra inscrire qu'un salarié par stage sur les places mutualisées.**
- ✓ Les golfs appartenant à une même chaîne ne pourront bénéficier à eux seuls que de la moitié des places mutualisées disponibles dans un stage.
- ✓ S'il reste des places mutualisées, après application de ces deux règles, elles seront attribuées aux salariés des golfs inscrits sur une liste d'attente par ordre chronologique d'inscription.
- ✓ Une liste d'attente sera également établie lorsque le quota d'un stage sera atteint
- ✓ Un golf de plus de 10 salariés désirant inscrire une personne supplémentaire pour le même stage pourra le faire en utilisant ses fonds spécifiques. Dans ce cas, le préciser afin de recevoir un dossier fonds spécifiques.

Documents joints :

✓ Programme du stage à remettre au participant.

✓ Bulletin Uniformation à renvoyer.

Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex

- ✓ **Bulletin Uniformation à remplir + signature et cachet du golf**
- ✓ **Chèque en règlement des frais d'hébergement et tous les repas = 150 euros.***
(ou des repas du midi uniquement = 54 euros).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE BULLETIN COMPLET ET LE REGLEMENT

Enregistrement :

- Un accusé réception ainsi que la facture vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage.
Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

Remboursement des frais annexes par Uniformation :

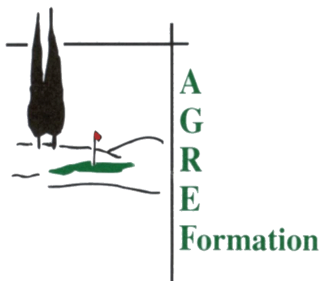
- Après le stage, pour le remboursement, il faudra envoyer à Uniformation :
 - 1 - la demande de remboursement des frais (en fin du catalogue FFG).
 - 2 - la facture des frais d'hébergement/repas.
 - 3 - l'attestation de présence **remise au stagiaire à la fin du stage**.
 - 4 - les justificatifs du déplacement.

Annulation :

Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.



PROGRAMME DU STAGE

Accidents de culture & de surface

Dry-Patches - Dessiccations - (Feutrage) Black-Layer - Brûlures - Phytotoxicité

Public :

- Intendants
- Assistants
- Jardiniers

Lieu :

- Paris - Porte d'Italie

Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 12 & 13 Janvier 2012
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 2^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 2^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Hervé-Eric COCHARD
Ingénieur INAPg et ISARa
Consultant Gazon

Prix :

- Coût pédagogique : **530 €**
- Coût Membre AGRÉF ou place mutualisée Uniformation : **450 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en twin et tous les repas : **150 €**
- OU repas du midi : **54 €**

Organisme de formation :

- AGRÉF-Formation (72640097164)
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

Code stage (Uniformation) :

12066

Objectif pédagogique de la formation :

- Etre capable d'appréhender et d'anticiper les risques liés aux différents accidents de surface et brûlures pouvant être rencontrés sur le terrain, procéder à la mise en œuvre de travaux de réparations.

Programme des 2 jours de formation :

- **Inventaire des dégâts possibles** : Mise en commun des problématiques rencontrées par chacun.
- **Dry-Patches** : origines, symptômes, moyens de lutte et programme biologique pour les atténuer ou les faire disparaître.
Dégâts physiologiques liés aux ronds de sorcières.
Autres dessiccations.
- **Black-Layer** : origine, contrôle, évolution.
- **Fertilisants** : brûlures, excès intoxications, carences.
Engrais : rappels des différentes formes azotées, les taux de salinité - Intoxication ammoniacale - situations de surdosage - engrais solides, solubles liquides.
Respect des bonnes conditions d'applications (aspect agro-climatique).
Prévention : s'assurer du bon fonctionnement et de l'étalonnage du matériel d'épandage en fonction de la nature des produits.
- **Produits phytosanitaires** : phytotoxicité, accumulations, dégâts collatéraux.
Les principes de l'étalonnage du matériel de pulvérisation, quantité de bouillie en fonction des différents produits - risque de phytotoxicités rencontrées.
Connaissance (rémanence, demi-vie et alternances des familles de matières actives, accoutumance).
Interférence des produits avec les conditions agro-climatiques.
Utilisation des adjuvants : désherbants – fongicides - insecticides - tensio-actifs.
- **Accidents liés au matériel** : fuite d'huile hydraulique - graisse - carburant.
Autres accidents : animaux - joueurs - usure normale ou non contrôlée.
- **Les différentes méthodes de rénovation proposées** suivant les cas concrets rencontrés et en fonction des moyens disponibles.
- **Etudes d'expériences décrites ou vécues par les participants** : scénario de rénovations - Débat - Discussion - Bilan du stage.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

- Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés (illustration par plus de 200 photos et schémas) - CD Rom de la Société Française des Gazons. - Documents remis aux stagiaires : Document papier et un **CD Rom catalogue reprenant les schémas et les nombreuses photos (à l'exception de celles du CD Rom de la SFG) sera remis à chaque participant.**

Le club Effectif : -10 <input type="checkbox"/> 10 à 49 <input type="checkbox"/> 50 et + <input type="checkbox"/>		La formation - Intitulé : ACCIDENTS DE CULTURE & DE SURFACE																
Raison sociale :		Code Stage : 12066																
Adresse :		Catégories de formation <input type="checkbox"/> Adaptation au poste / évolution/maintien dans l'emploi <input type="checkbox"/> Développement des compétences <input type="checkbox"/> Droit individuel à la formation																
Interlocuteur :		Organisme de formation : AGREF-Formation																
E-mail :		B.P. 307 – 64208 – Biarritz Cedex																
N° ICOM <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tél. : 05-59-52-86-52 – E-mail : agref.golf@wanadoo.fr																
N° autre OPCA : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Date : 12 – 13 Janvier 2012 Lieu : Paris (Porte d'Italie)																
Statut		Catégorie socio professionnelle																
Le stagiaire		<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Ouvrier non</td> <td>Ouvrier qualifié</td> <td>Employé</td> <td>Ag. maîtrise Technicien</td> <td>Ingénieur et Cadre</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		1	2	3	4	5	Ouvrier non	Ouvrier qualifié	Employé	Ag. maîtrise Technicien	Ingénieur et Cadre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	2	3	4	5														
Ouvrier non	Ouvrier qualifié	Employé	Ag. maîtrise Technicien	Ingénieur et Cadre														
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
Nom et Prénom :		Mis à disposition <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																
Fonction dans l'entreprise :		Nature du contrat de travail																
N° Sécurité Sociale : (les 10 premiers chiffres uniquement) _____ Date de naissance : _____		<table border="1"> <tr> <td>CDI</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>CDD</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>CA</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>autres</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		CDI	<input type="checkbox"/>	CDD	<input type="checkbox"/>	CA	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="checkbox"/>							
CDI	<input type="checkbox"/>	CDD	<input type="checkbox"/>	CA	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="checkbox"/>											
CADRE RESERVE AUX ADHERENTS A UNIFORMATION		<p>Conformément à la Convention Collective Nationale du Golf étendue par arrêté du 14 avril 1999, le club certifie s'être acquitté de sa contribution Formation Continue auprès d'UNIFORMATION. A défaut, le club s'engage à régler les frais de formation à l'organisme.</p> <p>UNIFORMATION a signé un contrat de prestation de services avec le formateur. En qualité d'adhérent UNIFORMATION, vous êtes dispensé de passer une convention de formation professionnelle avec ce formateur. Cependant, votre signature sur le présent bulletin d'inscription vous engage en tant qu'employeur au titre de la loi du 16 juillet 1971 dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.</p>																
Date : ____/____/____ Norm, qualité		Cachet ET signature de l'employeur obligatoires																
		<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>																